

# Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du

JEUDI 27 JUILLET 2023 à 19 h 00

## Le conseil municipal à l'unanimité :

Etaient présents : André FERRET, Michel ALLIBERT, Florence BARTHELEMY-ROCHE, Daniel BEHAR, François CABANES, Ludivine CHARREYRON, Joël DESSALCES, Guy DEVIDAL, Camille MALLET, Laurent MARCHANDÉ, Cyrille MARTIN, Bernard MONTORIER, Katia NADIN, Marie-Christine VEYSSET

Etaient Absents : Georges CRESPIY représenté par André FERRET, Agnès MOPURLEVAT représentée par Florence BARTHELEMY ROCHE, Martine SIVET représentée par Guy DEVIDAL

Secrétaire de séance : Florence Roche BARTHELEMY

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 9 juin 2023

	<b>Objet</b>	<b>Vote</b>
MARCHES PUBLICS	<p><b>1. <u>Réhabilitation du 22 rue Chaussade – choix des entreprises (Maison France Service, Conseiller numérique, assistante sociale et espace de travail partagé)</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- APPROUVE l'analyse des offres</li><li>- AUTORISE Le Maire à lancer les négociations avec les lots 1, 2, 3 et 5 et à signer les marchés après réception des négociations,</li><li>- AUTORISE Le Maire à relancer le lot 6 MENUISERIES EXTERIEURES suite à la déclaration d'infructuosité</li><li>- AUTORISE Le Maire à signer tous les documents afférents au marché public de travaux</li></ul>	UNANIMITE
FONCIER	<p><b>2. <u>Cession BIEN DE SECTION / VISCONTI - ROSE</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- AUTORISE Monsieur le Maire à procéder : aux formalités de cession avec soulte à charge de Mme VISCONTI (parcelles G 1717/1718)., aux conditions présentées au Conseil Municipal et à la régularisation des actes administratifs dont l'assistance à la rédaction sera confiée au cabinet C-FONCIER.</li><li>- DESIGNNE Monsieur Michel ALLIBERT, adjoint, pour représenter la commune à l'acte.</li><li>- Les frais d'acte sont pris en charge par l'acquéreur</li></ul>	UNANIMITE

RESSOURCES HUMAINES	<p><b>3. <u>Création de poste à 28 h/35 : augmentation du temps de travail pour les postes d'adjoint technique principal à temps non complet et adjoint technique à temps non complet affectés à l'école</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ADOPTE la proposition de Monsieur le Maire</li> <li>- MODIFIE le tableau des emplois</li> <li>- INSCRIT au budget les crédits correspondants</li> </ul>	UNANIMITE
TRAVAUX	<p><b>4. <u>Projet de valorisation sur le chemin de SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE : RENOVATION DE L'ASSEMBLEE DE LA FAYE</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- APPROUVE la modification de l'opération, incluant l'ajout du bloc sanitaire et le plan de financement</li> <li>- AUTORISE Monsieur Le Maire à déposer les demandes de subventions et de faire les compléments nécessaires le cas échéant auprès des organismes financeurs</li> <li>- AUTORISE Monsieur Le Maire à signer tout document afférent à l'opération</li> </ul>	UNANIMITE
DIVERS	<p><b>5. <u>Informations diverses</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- PREND CONNAISSANCE de l'Information touristique : aménagement Moulin de Neyzac</li> <li>- EST INFORME de l'Aménagement camping : étude pré-faisabilité Région, mobilhome ...</li> <li>- EST INFORME du bilan des inondations</li> <li>- PREND CONNAISSANCE de la relance du poste chargé(e) Petite Ville de Demain</li> <li>- EST INFORME du bilan manifestation les Dévalades</li> </ul>	SANS VOTE

Fin de séance à 22 heures

Le Président de Séance,

André FERRET

Le Secrétaire de Séance,